

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE DE FERRIERES

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

**Compte-rendu du GT « Chemins»
Le 3 septembre 2013 à 19h30
(Maka, Rue de Lognoul 6, 4190 Ferrières)**

Présents : M. Bartholomé (CLDR et GT Chemins d'Aywaille), L. Blaise (Echevine), S. Boland (CLDR), J-M Declercq (CLDR et GT Chemins d'Aywaille), N. Degué (CCATM), O. Di Stephano (CLDR), P. Grogna (GT Chemins d'Ouffet), F. Grosfils (CLDR et GT Chemins d'Ouffet), R. Lardot (Echevine à Ouffet), F. Léonard (Bourgmestre), J. Matthys (CLDR), M. Meert (CLDR), R. Parmentier (GT Chemins d'Aywaille), M. Simonis (CLDR) A.Barthelemy (GREOA), M-F Gilis (GREOA)

Excusés : M. Rahier (Administration communale), J. Gustin, (Office du Tourisme), N. Maquinay (CLDR), A. Rahier (CLDR), J-M. Renard (CLDR)

La réunion débute à 19h30.

Introduction

Monsieur F. Léonard introduit la réunion et remercie les membres des Groupes de Travail (GT) Chemins et Sentiers des CLDR d'Ouffet et d'Aywaille pour leur présence et pour leur collaboration dans le cadre de ce GT. Il remercie également les membres de la CCATM inscrits au GT patrimoine bâti/mobilité.

Les agents de développement expliquent que la réunion consistera en la présentation du travail mené par les membres des GT chemins des Communes d'Aywaille et d'Ouffet. Le but de cette réunion est de permettre le développement d'une réflexion concernant la thématique des chemins et sentiers (méthodologie, outils, objectifs de travail...) et d'affiner la réflexion concernant les projets à mener dans ce domaine à Ferrières.

Présentation du Groupe de Travail « Chemins » de la CLDR d'Aywaille

Objectifs et méthode de travail (réalisation de l'inventaire)

Le GT s'est constitué dans le cadre de la CLDR d'Aywaille et compte 5 membres. Le souhait des membres était de réaliser un inventaire complet et systématique des chemins et sentiers sur base de l'atlas des chemins et sentiers vicinaux (1841) suite au constat de leur trop fréquente disparition pour faute d'usage. Plus largement, l'objectif poursuivi est de se baser

sur cet inventaire pour faire des propositions au Conseil communal de rouvrir certains sentiers dans le cadre d'une réflexion sur la mobilité douce et la mise en valeur du patrimoine.

Le GT s'est constitué en 2007 au départ d'une réunion conjointe avec le Service de l'urbanisme de la Commune. Par la suite, des réunions ont été organisées toutes les deux semaines dans un local communal mis à disposition. Tout au long de leur travail, les relations avec la Commune ont pu être facilitées grâce à la présence d'un employé de l'administration dans le GT.

Différents outils et sources d'informations ont été utilisés :

- L'atlas des chemins et sentiers vicinaux (Service technique de la Province de Liège et Commune)
- Les cartes IGN 1/10.000 en version informatique
- Un GPS avec fond de carte IGN 1/10.000
- Les cartes de Ferraris de 1777
- Les cartes Vandermaelen de 1843 (outil intéressant pour confirmer l'existence de l'emplacement de la voirie)
- Les cartes militaires
- Le premier relevé du cadastre (Plan Popp) entre 1842 et 1879
Rem. : Ferrières n'aurait pas de plan Popp
- Les cartes « vues du ciel » de googlemap

La multiplication de ces sources est essentielle car les modifications de l'atlas étaient gérées tantôt par les Services provinciaux tantôt par les Services communaux et dans certains cas, la Commune ne renseignait pas systématiquement à la Province les modifications effectuées sur son territoire. Un travail devait donc être effectué par le GT afin de répondre aux questions suscitées par ces informations divergentes.

Pour débiter leur travail, les membres ont travaillé sur Ernonheid, ancienne commune peu urbanisée et étant caractérisée par peu de perturbations (chemins de fer, autoroute, urbanisation...) au niveau de l'atlas.

Leur démarche a été la suivante :

- Photographies des planches de l'atlas
- Superposition des planches de l'atlas sur un fonds de carte IGN pour retracer le sentier.
Rem. : on observe souvent des déformations de retranscription car l'atlas est très ancien (manque de précisions des outils de l'époque)
- Si nécessaire, en cas de doute quant au tracé d'un sentier : visite de terrain à l'aide d'un GPS
Rem. : la géolocalisation permet de voir le chemin dans son ensemble, contrairement à l'atlas
- Une fois les tracés « validés », le répertoire est mis à jour

Ayant appris que la Province de Liège réalise le travail de digitalisation de l'atlas, le GT a ensuite travaillé sur base de cette version, la numérisation pouvant se superposer sur des fonds de carte existants.

N.B. Au niveau juridique, il faut savoir que la loi de 1841 (art. 12) qui a imposé l'inventaire de la voirie à la Commune disait qu'un chemin est public pour autant que l'on puisse prouver

qu'il a été usité dans les trente dernières années. Le nouveau décret de juillet 2012 a supprimé l'art. 12 et veut que les chemins de l'atlas soient imprescriptibles et inaliénables.

Concrétisations

Le GT a travaillé en collaboration avec Sentiers.be et a pu concrétiser 2 réalisations :

- Réouverture du chemin de la Croix Collard : déplacement d'une clôture et débroussaillage
- Réhabilitation du sentier de la fontaine du Trou Pâquette : le sentier a été balisé par la Commune et par Sentiers.be

Les membres du GT d'Aywaille expliquent que chaque année en octobre Sentiers.be organise « Rendez-vous sur les sentiers ». A Ferrières cette action sera envisagée pour l'année prochaine.

Les membres du GT de Ferrières s'interrogent quant au choix des chemins et sentiers à réhabiliter. En ce qui concerne le sentier de la fontaine, cela s'est imposé comme une évidence pour le GT puisque le chemin était déjà « préparé » par le travail de débardage qui y avait été effectué. Pour les autres chemins, le choix s'effectue souvent pour des raisons d'opportunités (liaisons inter-villages, patrimoine, promenade). En effet, ils ré-ouvrent des chemins qui permettent de contourner une route asphaltée ou de faire une boucle. Le fait de faire un inventaire systématique leur permet de découvrir tous les chemins qui existent déjà.

Un membre de Ferrières s'interroge également quant aux démarches que le GT entretient avec la Commune pour la réouverture de chemins. A Aywaille, le GT remet des suggestions à la Commune et il revient au Conseil communal de prendre des décisions. La voie du consensus avec les propriétaires a toujours été préconisée. Si un questionnement surgit alors un rapport peut être remis à la CCATM qui pourra remettre son avis sur la proposition.

Le GT travaille également en concertation avec le PCDN d'Aywaille qui a réalisé une promenade « nature » à Deigné. Une brochure avec carte sera éditée.

Le GT souligne que le rôle du GT ne s'arrête pas à la ré-ouverture des chemins mais qu'il importe aussi qu'il s'assure que les chemins sont bien entretenus par la Commune.

Présentation du Groupe de Travail Chemins de la CLDR d'Ouffet

Objectifs et méthode de travail

Le GT d'Ouffet est constitué de deux membres dont l'objectif est de rouvrir des chemins pour améliorer les promenades de l'entité, recréer de nouvelles promenades, réhabiliter des liaisons inter-villages et des voies historiques de passages... L'objectif poursuivi s'inscrit donc dans une optique touristique et de liaison inter-villages.

Les membres se sont procurés :

- Les cartes numérisées de l'atlas (cartes raster au 1/10.000) par la Province de Liège
- Les cartes Ferraris
- Les cartes Vandermaelen
- Le cadastre de la Commune en version numérisée qui permet de connaître le propriétaire d'une parcelle
- Un logiciel gratuit sur internet, Quantum GIS, qui permet de superposer ces cartes

Le travail du GT s'est concentré tout d'abord sur la réalisation d'un inventaire des chemins vicinaux qu'ils ont classés dans un fichier Excel qu'ils pouvaient aisément compléter ou corriger en cas de doutes. Pour Warzée, Ellemelle et Ouffet, le GT a réalisé un premier inventaire mais ne l'a pas encore approfondi.

Concrétisations

Dans le cadre de la réhabilitation d'une liaison inter-villages, la Commune a signé une convention avec les propriétaires pour faire un échange entre deux chemins. C'est la seule convention signée à ce jour.

Le GT a permis de modifier le tracé d'une balade en contournant un passage sur une grand route.

Questions de définition

Les membres des trois GT s'interrogent quant à la définition des termes « sentiers » et « chemins ». Selon le Commissaire voyer, le terme chemin est réservé aux voies dont l'assiette est publique. Le terme « sentiers » aux voies dont l'assiette est privée. D'autres définitions sont cependant utilisées (au sens du code forestier) : une voie est dénommée chemin pour autant que son assiette fasse 6 m de large et sentier pour autant que son assiette fasse 3 m de large.

Le GT « chemins » à Ferrières

A Ferrières, le Groupe de Travail a pour objectif deux grands axes de travail :

- La réhabilitation et la création de chemins et sentiers de promenades. Des boucles de promenades seront notamment créées autour de la Tranferrusienne afin d'utiliser celle-ci comme dorsale permettant de joindre différents villages. Par ailleurs, de nouvelles promenades pourront être créées.
- Le développement d'infrastructures de mobilité douces adaptées pour assurer un maillage inter-villages, principalement pour les cyclistes en raison des longues distances séparant les villages de la Commune.

La réflexion menée par le GT se voudra constructive et positive, fondée sur une collaboration avec la Commune et les propriétaires concernés par la création de nouveaux sentiers et de nouvelles promenades.

Il est convenu que la CLDR et la population soit informées, notamment via le bulletin communal, de la formation de ce nouveau GT « chemins » et qu'un appel soit lancé en vue de le constituer et de débiter concrètement le travail.

La réunion se clôture à 21h50